

CHAPITRE 2

Des laboratoires de transformations ?

INTRODUCTION

Laurent Gardin,

Maître de conférences en sociologie au Laboratoire de Recherche Sociétés
& Humanités à l'Université Polytechnique des Hauts-de-France

Cette partie des Cahiers de recherche s'attache au rôle transformateur des tiers-lieux en termes de changements culturels, économiques et sociaux en s'intéressant à la littérature scientifique existante. Les contributions provenant de diverses disciplines, dont l'économie, la gestion, les sciences politiques, la sociologie et l'urbanisme, permettent d'explorer un vaste panorama des enjeux liés aux transitions que doivent affronter les tiers-lieux. Le plus souvent, ces contributions dépassent la revue de littérature scientifique pour donner des résultats d'analyse de recherches sur les tiers-lieux sous différents angles complémentaires. Ainsi, ce chapitre permet à la fois de donner des grilles permettant de révéler comment les tiers-lieux sont des acteurs de transition, mais aussi de s'interroger sur leurs véritables potentialités de transformation, et de proposer les conditions leur permettant d'avoir ce rôle de transformation.

Pascal Glémain offre une revue de littérature présentant les enjeux des tiers-lieux de transition inscrits dans l'économie écologique et solidaire. Il se demande s'ils sont de simples adaptations ou de véritables bifurcations organisationnelles ou ruptures systémiques. Il les appréhende comme des espaces de coopérations territorialisés au service d'un développement durable qu'il questionne sous l'angle de la soutenabilité tant sur un plan social qu'écologique. Pour comprendre les tiers-lieux de transition et montrer les limites du modèle économique capitaliste, il mobilise les travaux sur l'entraide comme facteur d'évolution ou encore le concept d'anthropocène. Il constate toutefois que les tiers-lieux n'ont pas toujours conscience de leur statut de transition et revient, pour ce faire, sur la nécessité de démontrer ce statut à travers par exemple le recours au « transito-mètre⁷⁶ », « outil au service de la gestion des transitions ».

76. Élaboré par Luc Bertilina, Valérie Billaudeau, Florence Busnot-Richard, Pascal Glémain.

L'appréhension des tiers-lieux sous l'angle des « communs » pour analyser leur capacité transformatrice est réalisée sous des dimensions économiques par Hervé Defalvard et d'imaginaire politique avec Amandine Lebrun. Defalvard souhaite dépasser les travaux sur les modèles économiques des tiers-lieux pour offrir une typologie de leur économie. Pour ce faire, il recourt aux « communs », mode d'allocation des ressources autogouverné par une communauté qui présente une alternative au mode concurrentiel, néolibéral, dominant. Avant d'analyser deux terrains, il relève qu'une partie des tiers-lieux s'inscrit dans des modèles néolibéraux à partir de leur dépendance soit à des entreprises insérées dans les marchés financiarisés concurrentiels, soit à des modes de régulations publiques néolibérales de l'État. Ce sont toutefois des cas de tiers-lieux évoluant dans de « nouvelles réalités de l'économie sociale et solidaire en commun » qui l'intéressent ici. Les cas étudiés montrent que leur émergence et leur développement dans des dynamiques territoriales « dessinent un nouveau régime socio-économique, celui du commun à la place de celui du marché ».

Lebrun, quant à elle, estime nécessaire, pour dépasser la classification des tiers-lieux par activité et typologie d'organisation, de comprendre les tiers-lieux comme des « innovations instituant, collectivement transformatrices de nos manières d'être au monde ». « Embarquée » dans une recherche régionale sur les tiers-lieux, elle propose une taxonomie politique au regard d'un type idéal de société recherchée comme « environnementalement et socialement soutenable, porteuse d'un imaginaire favorisant le commun ». Trois groupes, qui font fortement écho à la typologie proposée par Defalvard, se dégagent. Après avoir décrit les tiers-lieux d'entreprenariat social puis les tiers-lieux d'action publique, en examinant particulièrement leurs activités, leurs publics, leurs ressources, leurs rapports aux demandes d'efficacité et d'impacts, l'auteure met en évidence une différence clé entre les deux types de tiers-lieux. Les premiers ne proposent pas de changement radical et relèvent « d'un imaginaire néolibéral », tandis que les deuxièmes sont susceptibles de créer des tensions entre d'un côté les citoyens et les tiers-lieux, et de l'autre côté, les pouvoirs publics. Cela soulève la question de la création d'un imaginaire qui reste à explorer. Enfin, les tiers-lieux en commun qui connaissent une mixité de public, utilisent du matériel de récupération, proposent lectures et conférences militantes, évaluent plus leurs effets que leurs impacts, hybrident leurs modèles économiques en luttant « contre les logiques de marchandisation », tendent « vers une véritable transformation de société à partir d'archipels ». Si ces deux contributions offrent des possibilités prometteuses aux tiers-lieux en commun, on reste toutefois en attente d'une compréhension de la diversité de ce type de tiers-lieux en commun.

Pour saisir la complexité des tiers-lieux en termes de pouvoir d'agir, Amélie Tehel s'intéresse aux tiers-lieux solidaires confrontés à la notion d'*empowerment*. Ce concept apparaît protéiforme. Issu des mouvements sociaux, il est à la fois une finalité (l'acquisition durable d'une forme de pouvoir) et un processus d'acquisition